

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
0413311676

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME SABINE BERNASCONI**

OBJET : Avenant au contrat de coopération public-public entre le Département des Bouches-du-Rhône et le Centre Pompidou, établissement public national à caractère culturel.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil départemental et le Centre Pompidou, établissement public national à caractère culturel créé par la loi n° 75-1 du 3 janvier 1975, développent un projet de coopération en vue d'une mission commune d'intérêt général : l'ouverture à Marseille d'un lieu culturel dédié à la pratique artistique du jeune public.

Un contrat de coopération public-public entre les deux parties a donc fait l'objet d'un vote à la Commission permanente du 13 décembre 2019 (délibération n°109) en vue de cette coopération culturelle.

Eu égard aux circonstances particulières liées à la pandémie de Covid-19, il est proposé de repousser d'un an la date de fin du contrat de coopération.

Cette modification implique l'adoption d'un avenant portant modification des articles 4 et 9 du contrat initial, le reste des articles restant inchangé.

Telles sont les raisons qui incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL